



## Donation-partage avec enfant handicapé

-----  
Par iloclem

Bonjour,

Mes parents ont entamé une procédure de donation-partage ,j'ai un frère qui est handicapé,il est placé sous tutelle,le dossier est actuellement chez le magistrat des tutelles de Briey qui ne donne pas suite.La procédure est très longue,sachant que mon père est gravement malade,que peut-on faire pour accélérer les choses pour pouvoir enfin signer cette acte de donation.

Mes sincères salutations

B.Burton